

Nous vivons aujourd'hui dans une société pluriculturelle et multireligieuse. Cette diversité représente à la fois un enrichissement et un défi. Les traditions religieuses et culturelles sont porteuses de sens ; elles peuvent renforcer l'identité, rapprocher des personnes, les motiver à agir dans le souci de la justice, contribuer à promouvoir la paix. Mais elles peuvent aussi être utilisées ou instrumentalisées pour justifier l'intolérance, la discrimination, la violence et susciter l'incompréhension ou le rejet.

Toutes les religions présentes aujourd'hui en Suisse, y compris le christianisme qui a marqué l'histoire et bon nombre de traditions de notre pays, ont été introduites par des migrants. Cela a parfois entraîné de fortes tensions mais, en fin de compte, c'est la volonté et la capacité de vivre ensemble dans le respect qui l'ont emporté.

C'est pourquoi nos constitutions fédérale et cantonale garantissent aujourd'hui la liberté de conscience et de croyance. La Plateforme interreligieuse de Genève travaille depuis vingt-cinq ans à promouvoir une reconnaissance et un dialogue entre les membres des diverses traditions religieuses. Ensemble, nous nous engageons pour que toutes et tous puissent vivre et pratiquer librement leurs convictions, dans le cadre de l'ordre juridique suisse en vigueur.

Les neuf propositions relatives à la cohabitation dans une société multireligieuse énoncées ci-après se veulent une contribution à cet objectif et visent à encourager la réflexion et le débat au sein des communautés et avec le public.

La Plateforme interreligieuse se tient à la disposition des communautés, des groupes et de toute personne intéressée pour organiser des rencontres-débats, des manifestations et des projets sur cette thématique.

La Plateforme interreligieuse de Genève
www.interreligieux.ch

Nous remercions le groupe de travail œcuménique « Point de rencontre Religion Migration » des Eglises réformée, catholique romaine et catholique-chrétienne du canton de Berne, qui a élaboré ce document, et qui nous a autorisés à le reformuler pour le diffuser à Genève.

1. Les religions portent en elles la diversité

Des courants variés existent au sein des traditions religieuses ou spirituelles. La diversité des convictions peut se manifester par différentes manières de lire et d'interpréter les textes fondateurs, mais aussi par l'adhésion à des règles, des pratiques et des rituels différents. Ceci a toujours été une source de confrontations, de mouvements de réforme, voire de divisions. Face à de telles diversités, souvent dues à leur environnement culturel, il s'agit d'éviter toute généralisation appliquée à une religion ou à une confession, chacune d'entre elles témoignant de sensibilités très variées.

2. Les communautés religieuses, facteurs d'intégration

Le message transmis par les diverses traditions religieuses donne un sens à l'existence et rappelle la dignité de tout être humain. Dans cet esprit, les communautés encouragent le respect mutuel, invitent leurs membres à l'action solidaire et à la justice. Elles contribuent ainsi à renforcer les liens et à soutenir l'entraide. C'est pourquoi les communautés peuvent jouer un rôle important dans l'intégration de leurs membres. Certaines personnes sont tentées de s'isoler de la société à cause de leurs convictions. Leurs communautés, tout en leur offrant un accueil dans

les traditions qui leur sont familières, une appartenance, peuvent les accompagner pour les aider à s'ouvrir avec confiance à la cohabitation avec des personnes d'autres convictions dans un monde sécularisé et au sein d'un Etat démocratique et laïque.

3. Une personne ne se résume pas à sa religion ou à sa conviction

Lorsque nous rencontrons quelqu'un d'une autre religion ou d'une conviction différente de la nôtre, nous risquons de nous focaliser sur les divergences, les obstacles ou des questions culturelles au lieu de considérer ce qui peut nous unir ou nous rassembler en vue d'une réflexion ou une action communes. Les préjugés risquent alors d'enfermer notre interlocuteur dans une généralisation englobant une image toute faite de sa religion. Pour les personnes qui adhèrent à une conviction religieuse, cette appartenance n'est que l'une des nombreuses facettes de leur identité. Des éléments tels que la profession, les intérêts, le statut social, le parcours de vie ou les convictions politiques participent de l'identité. Ceux-ci peuvent être des facteurs de rapprochement ou d'éloignement avec notre interlocuteur. Tout être humain ne se réduit pas à un élément mais doit être appréhendé dans sa pluralité.

4. La liberté de conscience et de croyance est un droit fondamental

Il arrive que les membres d'une communauté religieuse subissent, individuellement ou collectivement, des atteintes à leur dignité ou des inégalités de traitement. C'est le cas par exemple lorsqu'une personne est injuriée, systématiquement écartée d'un emploi ou d'un logement en raison de son appartenance et de sa pratique religieuse. Mais aussi lorsque des personnes se voient interdire dans l'espace public le port de symboles à caractère religieux ou traditionnels. Et encore lorsqu'une communauté se voit refuser l'autorisation de construire un bâtiment pour un usage religieux. Ceci est en contradiction avec l'interdiction de discrimination et avec la liberté de religion inscrites dans nos constitutions. Ces dernières énoncent que tous les individus peuvent vivre et pratiquer librement leur religion dans le cadre de l'ordre juridique existant.

5. Tous les droits humains doivent être respectés

Les membres des communautés religieuses ne doivent pas invoquer leurs traditions religieuses ou culturelles pour justifier des atteintes aux droits humains à l'encontre de membres de leurs communautés ou de toute personne extérieure. Nul ne peut être discriminé en raison par exemple de son genre ou de son orientation sexuelle. Les droits humains s'appliquent à tous et

toutes. Ces droits engagent non seulement les Etats, mais aussi les individus, les organisations et les communautés religieuses. Même si, à l'instar de n'importe quel droit, la liberté de conscience et de croyance a ses limites qui peuvent être justifiées par l'intérêt public ou par la protection d'un droit fondamental.

6. Les communautés religieuses se distancient de toute forme de violence

La plus grande partie des membres de communautés religieuses souhaitent vivre paisiblement et promouvoir la paix. Malheureusement, comme dans tout groupe humain, il y a des individus qui non seulement jugent les autres, mais encore les menacent et les combattent, si nécessaire en justifiant cette attitude par leurs traditions religieuses. Les communautés religieuses ont la responsabilité de se distancer des dérives intégristes en leur sein, d'en repérer les causes dans leurs traditions, et de refuser toute forme de justification religieuse au recours à la violence. Par ailleurs, la société dans son ensemble est appelée à agir contre les causes sociales, politiques et économiques nourrissant l'extrémisme. Tout extrémisme, quelle qu'en soit la forme, est inacceptable. Pour autant, on ne peut rendre les membres d'une religion responsables des actes extrémistes perpétrés par certains d'entre eux, une religion ne pouvant être condamnée à titre collectif lorsque de tels actes sont accomplis en son nom.

7. Les religions appellent à leur respect mutuel

Les autres traditions et convictions religieuses peuvent nous surprendre, nous interpeller, voire nous paraître en contradiction avec ce en quoi nous croyons ou avec notre propre univers culturel. Mais il est possible de témoigner de sa propre foi ou conviction, sans vouloir éloigner les autres de leur religion ou conviction, ou sans les inciter à se convertir ou, pire, en les y forçant. Toute personne est libre de faire sa propre évolution comme elle l'entend.

Toute rencontre avec des personnes d'autres religions ou traditions spirituelles est une expérience à la fois exigeante et enrichissante. Les informations sur les autres religions et, en particulier, les contacts personnels avec des personnes d'une autre confession favorisent la compréhension mutuelle et suscitent la curiosité envers l'autre et le désir de le connaître. Cette interaction suppose un esprit d'ouverture, la capacité à changer de perspective, de la sensibilité et la volonté de voir dans l'autre son égal. Elle crée un terrain propice à la confiance et à l'estime réciproques.

8. Le dialogue interreligieux est source d'enrichissement réciproque

En favorisant la rencontre et l'échange, le dialogue interreligieux peut nous aider à prendre conscience du fait que nous partageons souvent les mêmes joies et les mêmes peines, les mêmes aspirations et les mêmes espoirs. Il permet aussi de découvrir que les religions ouvrent la porte à de nombreuses questions fondamentales inhérentes à l'existence, telles que la recherche d'un sens à sa vie ou de valeurs éthiques fondamentales. Ce dialogue permet de reconnaître que sa propre religion n'épuise pas toutes les formes religieuses ou toute spiritualité. Le dialogue interreligieux aide à découvrir les valeurs de sa propre religion et celles des autres. Une meilleure compréhension et un renforcement de sa propre identité religieuse ainsi qu'un approfondissement de sa propre foi en sont souvent le fruit. Le dialogue interreligieux est une source d'enrichissement dans la vie, et il favorise la cohésion du tissu social tout en contribuant à une coexistence pacifique entre tous et toutes.

9. Le dialogue interreligieux permet une ouverture spirituelle

Toute personne engagée de manière constructive dans le dialogue interreligieux perçoit aussi l'importance de la transformation intérieure. La rencontre interreligieuse peut devenir un espace dans lequel on cherche à découvrir les efforts entrepris par chacune et chacun, au sein des diverses traditions et cultures religieuses, afin de réaliser en soi-même une transformation spirituelle.

Cette découverte ouvre à un changement bienvenu dans nos manières habituelles d'analyser, d'identifier, d'interpréter et de comprendre les autres cultures, permettant de nous recentrer sur les valeurs primordiales de nos convictions respectives.

octobre 2016

Nouvelle édition de janvier 2018

Cette deuxième édition a pour vocation de susciter la discussion. Elle est ainsi destinée à évoluer.

Et vous, que dites-vous et que pensez-vous du dialogue interreligieux ?
Vous pouvez transmettre vos réactions ou vos commentaires à : 9propositions@interreligieux.ch

www.interreligieux.ch

Avec le soutien de :



9 PROPOSITIONS

pour
Vivre
ensemble
et se
respecter

dans la
diversité
religieuse

